



une ville en mouvement

Le mot de

Madame la Bourgmestre**Chères Limbourgeoises,
Chers Limbourgeois,**

Une année se termine soit 365 jours, 8.760 heures, 525.600 minutes, 31.536.000 secondes composés de bons et de mauvais moments. Ne retenons aujourd'hui que les bons ! En effet, les magazines de psychologie féminine (et oui, vous avez un bourgmestre féminin !) nous conseillent, pour être heureux, de terminer notre journée en repensant à trois choses positives qui nous ont touchés durant les dernières 24 heures.

Posons-nous ainsi quelques secondes et réfléchissons à la chance que nous avons de vivre ici à Limbourg. Pas de guerre, ni de famine, pas de grande catastrophe naturelle, mais des rassemblements joyeux. En effet, pas un week-end ne se passe sans une manifestation sportive ou culturelle : tournois, jogging, carnaval, fêtes de quartiers... Et lors des moments difficiles, nous savons nous montrer solidaires. Nous pouvons être fiers d'appartenir à une commune qui bouge et qui séduit de plus en plus. En effet, la population est en constante augmentation ! Nous remercions donc l'ensemble des personnes qui se sont investies en 2014 pour donner ce souffle dynamique et positif à notre ville.

Les premiers mois de l'année 2015 verront aboutir – si aucun événement extérieur perturbateur ne survient – la fin du chantier de réfection des toitures des ateliers communaux, la mise en place d'une rampe d'accès PMR dans le hall d'entrée de l'administration communale, les luminaires sur la place Saint-Georges. Une nouvelle année pour de nouveaux équipements et de nouveaux bâtiments.

L'opération « Limbourg, ma place » démarrera également en 2015. Celle-ci a pour but de réfectionner la place Saint-Georges à Limbourg-Haut en faisant appel à votre générosité et au mécénat. La place sera découpée en parcelle d'un m², qu'il vous sera possible « d'acquérir » via un don à la Fondation Roi Baudouin (par conséquent déductible fiscalement). Un pavé de la zone réparée comportera la mention du donateur. En effet, vu la diminution constante des aides apportées aux communes, une fois de plus, nous devons nous montrer créatifs pour continuer à améliorer notre cadre de vie. Si vous connaissez des amoureux du patrimoine, n'hésitez pas à partager l'information.



Je terminerai en remerciant au nom du Collège et du Conseil communal l'ensemble des collaborateurs de notre ville pour les services qu'ils vous ont rendus durant cette année 2014 et, tous ensemble, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes et une excellente année 2015. Chaque jour est unique, chaque année est une promesse de joies et de découvertes. Que 2015 soit pour vous une année spéciale, que des milliers de petites joies viennent embellir votre vie !

**Votre Bourgmestre,
Valérie Dejardin**

LE PROCHAIN NUMÉRO DE VOTRE
BULLETIN COMMUNAL PARAÎTRA
AU MOIS DE MARS. DERNIER DÉLAI
POUR RENTRER VOS ARTICLES :
LUNDI 23 FÉVRIER 2015 AUPRÈS DU
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION.

EDITEUR RESPONSABLE :
VALÉRIE DEJARDIN, BOURGMESTRE CHARGÉE DE LA COMMUNICATION
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : ISABELLE ERKENS - 087/76.04.02 - ISABELLE.ERKENS@PUBLILINK.BE

SOMMAIRE

- **Notre commune en pratique**
- **Comment fonctionne notre commune ?**
Fiche n°4 – Urbanisme – infractions et sanctions
- **Quoi de neuf dans les services communaux ?**
 - Où en sont nos chantiers ?
 - Travaux
 - Environnement
 - Culture
 - Jeunesse
 - Enseignement- Ecoles communales
 - Tourisme
 - Sécurité
 - Affaires sociales
- **Les sociétés nous écrivent**
- **Nos joies, nos peines**

AGENDA

DECEMBRE

- Mercredi 17 :** Journée de démonstration par l'équipe « propreté » de la Ville 7
- Vendredi 19 :** Marche «A la recherche de la bonne étoile » organisée par le RSIL 12
- Du 19 au 21 :** Marché de Noël sur la place d'Andrimont 18
- Dimanche 21 :** Journée de Noël organisée par la RJL 18

JANVIER

- Samedi 3 :** Animations bébés et enfants à la bibliothèque 9
- Du 13 au 31 :** Exposition «Le magasin Zinzin » de Frédéric Clément à la bibliothèque 9
- Jeudi 15 :** Sociétés locales : coordonnées 9
- Samedi 17 :** Enterrement du Prince Carnaval 2014 20
- Mercredi 21 :** Animations bébé à la bibliothèque 9
- Samedi 24 :** Intronisation du Prince Carnaval 2015 2
- Vendredi 30 :** Dernier délai rentrée des candidatures pour la plaine de jeux 20
- Vendredi 30 :** Jean-Luc Fonck raconte ses rêves Asbl «Le Kursaal» 4
- Samedi 31 :** Soirée carnaval du Volley au Kursaal 20

FÉVRIER

- Lundi 2 :** Dernier délai rentrée des candidatures pour l'Arvô 12
- Lundi 2 :** Dernier délai rentrée des projets au Plan de cohésion sociale 16
- Vendredi 6 :** Soirée carnaval des Branki au Kursaal 20
- Samedi 7 :** Animations bébés et enfants à la bibliothèque 9
- Samedi 7 :** Soirée carnaval des Yodolo au Kursaal 20
- Mercredi 11 :** Cortège des enfants 2
- Jeudi 12 :** Jeudi des Femmes 2
- Dimanche 15 :** Grand cortège 2015 2

- Du 17 au 20 :** Stages pour les enfants de 2,5 à 12 ans organisés par le service jeunesse 10
- Mercredi 18 :** Animations bébé à la bibliothèque 9
- Dimanche 22 :** Le Carnapéro au Kursaal 20
- Vendredi 27 :** Martin Charlier «Kiki mouille son maillot» Asbl «Le Kursaal» 20

MARS

- Samedi 7 :** Animations bébés et enfants à la bibliothèque 9
- Vendredi 13 :** « Et le gagnant est ... » 16
- Mercredi 18 :** Animations bébé à la bibliothèque 9

Un peu plus tard...

- Du 7 au 10 avril :** Stages pour les enfants de 2,5 à 12 ans organisés par le service jeunesse 10
- Du 13 au 17 avril :** Stages pour les enfants de 2,5 à 12 ans organisés par le service jeunesse 10
- Les 22, 23 et 24 mai :** Les Dolympiades musicales au Kursaal 20



58^{ÈME}

CORTÈGE

CARNAVALESQUE

DOLHAIN

Et oui nous voici déjà à l'aube du 58ème Cortège carnavalesque de Dolhain. Le Comité des XIV tout comme toutes les sociétés carnavalesques s'y préparent activement. Mais malheureusement, vous devrez patienter jusqu'au dimanche 15 février pour voir défiler ce très beau Cortège haut en couleur.

Voici les principales dates de carnaval :

Samedi 24 janvier 2015 :
Intronisation du Prince Carnaval 2015 au Kursaal, à partir de 21h

Mercredi 11 février :
Cortège des Enfants - départ du Quai des Religieuses à 14h

Jeudi 12 février : Jeudi des Femmes (en soirée)

Dimanche 15 février : Grand Cortège 2015

Pour cette journée, il est très probable que Dolhain soit fermé à toute circulation de 12h à 19h. Ceux qui accueilleront des membres de leur famille pour regarder le cortège ou ceux qui voudraient quitter Dolhain avant le cortège sont priés d'ores et déjà de prendre leurs dispositions avant 12h le dimanche 15 février prochain. Des parkings seront prévus pour les personnes ayant des problèmes de stationnement pour leur véhicule.

Compte tenu de la fermeture de la Vieille route et de la rue Oscar Thimus, l'itinéraire habituel du cortège pourrait être modifié.

SERVICES COMMUNAUX

HORAIRE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Nos services seront fermés :

le mercredi 24 décembre à 12h00, les jeudi 25 et vendredi 26 décembre, le mercredi 31 décembre à 12h00, le jeudi 1^{er} et le vendredi 2 janvier 2015. Les permanences des samedis 27 décembre et 3 janvier sont, quant à elles, supprimées. Nous vous accueillerons le lundi 5 janvier jusqu'à 18h00.

Rendez-vous en page 9 pour l'horaire de la bibliothèque et de la ludothèque.



SOCIÉTÉS LOCALES

DERNIER RAPPEL

DIRIGEANTS, SOYEZ VIGILANTS

En juillet dernier, une demande de renseignements était envoyée à toutes les sociétés locales afin qu'elles rentrent le formulaire complété avec les coordonnées des président, secrétaire et trésorier ainsi que d'autres informations utiles.

Or, nous notons que plusieurs sociétés n'ont pas rentré le document.

Si votre société n'a pas encore fait le nécessaire, mais souhaite toujours faire partie de la liste des sociétés reconnues locales, il est impératif que vous preniez contact avec nos services afin de mettre à jour les informations souhaitées.

Ce formulaire est disponible sur la page de garde du site de la Ville : www.ville-limbourg.be.

Sans retour d'ici le 15 janvier 2015, la société sera supprimée automatiquement de la liste des sociétés locales ; ce qui signifie notamment, qu'elle ne pourra plus bénéficier d'aides de la Ville !

Contact : Service communication – Isabelle Erkens – 087/76.04.02 – isabelle.erkens@publilink.be

CIMETIÈRE DE LIMBOURG - ENTRETIEN DES SÉPULTURES

Des avis ont été placés dans le cimetière de Limbourg pour informer les familles d'un éventuel « défaut d'entretien ». Celui-ci est constaté si la tombe n'est pas entretenue, malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée ou dépourvue de signes indicatifs comme exigés par le règlement sur les cimetières.

La famille dispose d'une année pour remettre la sépulture en état et en informer les services communaux.

Passé ce délai, la commune deviendra propriétaire des sépultures concernées et entamera les procédures relatives à l'affectation à leur donner : certaines seront enlevées et d'autres préservées si elles présentent une caractéristique technique, architecturale, artistique ou témoignant d'un intérêt historique local. La décision sera prise en concertation avec la Commission des cimetières et la Région Wallonne.

Nous vous informons par ailleurs que des exhumations auront lieu très prochainement dans les cimetières de Bilstain et de Goé. Nous espérons que ces mesures nous permettront de résoudre le manque de places mais aussi d'offrir des espaces plus soignés et plus respectueux dédiés au recueillement.

Les arbustes admis dans le règlement communal sont les suivants : Amelanchier canadensis,

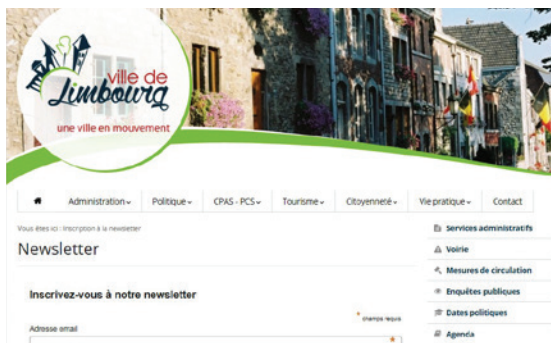
cornouiller, cotoneaster dammeri, « Skogholm », euonymus europaeus, potentilla fruticosa « Goldstar » et « Princesse », rhamnus frangula, rosa rugosa, symphoricarpos chenaulti « Hancock », viburnum.

Contact : Service travaux – Valentine Hardenne – 087/30.61.00 – valentine.hardenne@publilink.be



NEWSLETTER

Inscrivez-vous à la newsletter proposée par la Ville de Limbourg via son site **www.ville-limbourg.be** et recevez toute une foule d'informations relatives notamment aux ordres du jour des séances du Conseil communal, aux mesures de circulation temporaires, aux informations pour les jeunes, les sportifs, aux annonces culturelles...



PRIX DES MÉRITES : NOUVEAU CONCEPT – NOUVEAU RÈGLEMENT !

Une nouvelle version des remises des prix des mérites est en cours d'élaboration.

De nouvelles dénominations, un nouveau prix, une nouvelle formule de vote, une nouvelle soirée !

Le règlement revu et corrigé sera proposé au vote lors de la séance du Conseil communal de décembre. Nous vous informerons plus en détails via le site communal et notre newsletter. Ouvrez l'œil.

PERSONNEL COMMUNAL

En cette fin d'année, plusieurs membres de notre personnel ont été admis à la retraite. Il s'agit de Monsieur Marc Deberg, chef d'équipe au service des travaux. Entré à la Ville le 16/11/1977, il a terminé ses fonctions en date du 30/10/2014. Un tout grand merci à lui.

Madame Liliane Petrovic-Lejeune est, quant à elle, rentrée à l'administration communale le 01/02/1982 où elle a notamment assuré le service des permis de conduire ainsi que celui des pensions. Elle a été admise à la retraite le 30/11/2014. Nous la remercions et lui souhaitons d'agréables moments en famille.

Monsieur Ghislain Erkens, ancien ouvrier communal, a été repris en tant qu'ouvrier pensionné au travail le 21 juin 2004 afin d'assurer la surveillance à la plaine de jeux communale. Son contrat s'est terminé le 29 octobre passé. Après toutes ces années au service de la Ville, nous le remercions vivement et lui souhaitons un repos bien mérité.

VILLE DE LIMBOURG - APPEL À CANDIDATURES

Coordinateurs et animateurs des Centres de Vacances 2015

Stages : vacances de carnaval, de printemps, d'automne et d'hiver

Plaines de vacances : juillet et août

Le Collège communal fait appel à l'engagement de plusieurs animateurs de centres de vacances (*)



Les candidatures sont à adresser à l'Administration Communale, Service Jeunesse, Avenue Victor David, 15 – 4830 LIMBOURG pour **le vendredi 30 janvier 2015** au plus tard accompagnées d'un **curriculum vitae**, d'une **lettre de motivation** précisant vos centres d'intérêt et **l'ensemble de vos disponibilités** pour les petites vacances et grandes vacances, d'un **extrait de casier judiciaire (modèle 2)** ainsi que d'une **photocopie certifiée conforme du titre pédagogique éventuel et/ou du brevet d'animateur**.

Depuis 2003, les activités estivales de notre plaine bénéficient de l'agrément « Centre de vacances » de l'ONE. C'est pourquoi, afin d'obtenir les subventions liées à cette reconnaissance, nous sommes tenus de nous conformer au décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles quant aux normes d'encadrement et de présenter un dossier pédagogique rencontrant les critères exigés.

Conditions requises :

- o Être âgé de 18 ans accomplis
- o Être de bonnes conduites, vie et mœurs
- o Seront privilégiés les animateurs étudiants détenteurs d'un brevet d'animation et les animateurs détenteurs :
 - d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur
 - d'un diplôme ou certificat de fin études du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court, de plein exercice ou de promotion sociale
 - d'un certificat de qualification « auxiliaire de l'enfance » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale
 - d'un brevet d'instructeur en éducation physique
 - d'un diplôme de puéricultrice pour l'encadrement des enfants moins de 6 ans uniquement



Contact : Service jeunesse – Emmanuelle Hausoul - 087/76.04.06 – emmanuelle.hausoul@publilink.be

La délinquance urbanistique porte atteinte non seulement à la législation en vigueur, mais également et avant tout, au cadre de vie. Une meilleure répression et, mieux encore, une meilleure prévention des infractions urbanistiques permettent à la fois une plus grande crédibilité du Code et une gestion équitable du territoire au profit de tous les habitants.

Au-delà, il ne convient tout simplement pas que certains comportements infractionnels restent impunis, au risque de générer un sentiment d'injustice auprès des citoyens qui ont à cœur de respecter l'espace dans lequel ils vivent ainsi que les réglementations urbanistiques qui en guident l'usage.

Pour rappel, le Décret du Gouvernement Wallon du 24 mai 2007 (M.B. 18 juin 2007) est d'application. Autrement dit, il n'est plus possible de régulariser des travaux entrepris sans l'obtention préalable d'un permis d'urbanisme. Un procès verbal doit être dressé et une amende doit être fixée conformément à la répartition reprise dans l'article 449 du CWATUPE si les travaux infractionnels sont estimés comme étant régularisables par la commune ainsi que par le parquet et la tutelle régionale :

Voici quelques exemples :

- construction, reconstruction ou extension de bâtiments destinés au logement, de dépendances, de volumes annexes ou isolés tels que sous-sol, garages, vérandas, serres, abris de jardin, abris pour animaux : 30,57 euros par m³, mesuré à l'extérieur ;
- modification sensible du relief du sol, en ce compris la création de retenues d'eau ou le creusement d'excavations : 12,23 euros par m³
- création d'un nouveau logement dans une construction existante : 1223,02 euros par logement ;
- construction de murs : 122,30 euros par mètre courant ;
- pose de clôtures : 30,57 euros par mètre courant ;
- pose de portiques ou portillons : 305,75 euros par portique ou portillon ;
- défaut d'isolation : 12,23 euros par mètre carré ;
- abattage d'arbres isolés à haute tige dans les zones d'espaces verts et d'arbres existants dans le périmètre d'un permis de lotir : 305,75 euros par arbre abattu ;
(si arbre remarquable : 1223,02 euros par arbre, si haie remarquable 30,57 euros par mètre courant).

Le montant de la transaction financière ne pourra être inférieur à 250 euros, ni supérieur à 25 000 euros. Ces montants seront doublés lorsque les actes et travaux se rapportent à des biens immobiliers inscrits sur la liste de sauvegarde, classés ou situés dans une zone de protection

En conséquence, il y a lieu de respecter scrupuleusement le prescrit de la législation également lors du démarrage de vos travaux qui ne peuvent débuter avant l'achèvement complet de la procédure de demande d'obtention de permis ou de dépôt de déclaration urbanistique en cours.

Contacts : Service urbanisme

Christiane Baumann – 087/76.04.01 – christiane.baumann@publilink.be

Sandrine Close - 087/76.04.17 – sandrine.close@publilink.be



Liliane Schins

« Le territoire de la Région wallonne est un patrimoine commun de ses habitants. »

Extrait du CWATUPE, chapitre 1^{er}, Article 1^{er}, § 1^{er}

OÙ EN SONT NOS CHANTIERS ?

Thier de Limbourg



Suite à l'éboulement d'une portion du Thier de Limbourg sur la Vieille Route, la Ville de Limbourg a demandé à l'expert désigné des analyses détaillées concernant cet effondrement.

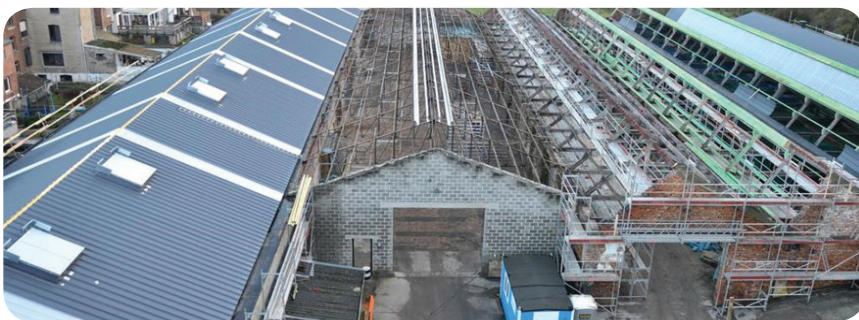
Les premières conclusions ont souligné que la composition du sol dans le Thier de Limbourg était particulièrement propice à ce type d'affaissement ; l'élément déclenchant généralement ce processus d'effondrement étant la circulation d'eau dans le sol qui provoque, au fil du temps, une érosion entre les plaques de schistes.

Depuis lors, la Ville de Limbourg a aussi fait appel à un bureau d'études spécialisé dans le domaine de la géologie afin de déterminer plus en détail l'étendue des zones susceptibles d'être fragilisées.

Des essais non destructifs (ultra-sons,...) devraient être entrepris, avant de réaliser d'autres essais plutôt mécaniques (carottages,...).

Avancée des travaux aux ateliers communaux

Le chantier de réfection des ateliers communaux suit son cours. Les bonnes conditions climatiques ont permis un avancement régulier des travaux. D'ailleurs, dans le hall 1, la charpente est entièrement renouvelée et le bâtiment est recouvert. Les ouvriers communaux ont réintégré une bonne partie de la surface rénover. La conception de l'installation électrique avance bien aussi. Le démantèlement de l'ancienne couverture et le placement des nouveaux bardages du hall 4 et du local des «pinsonniers» sont quasiment terminés. La réfection des halls 2 et 3 est planifiée dans la continuité. En espérant que les conditions climatiques restent favorables.



Photos : Le Jour le courrier

Cantine de Limbourg

L'ancienne cantine de l'école communale de Limbourg subit actuellement quelques travaux en vue de lui donner une nouvelle affectation : ce local accueillera bientôt une classe qui offrira de meilleures conditions de travail à nos élèves. Après la réfection de la toiture, nos équipes ont remplacé les anciens foyers à gaz par une nouvelle installation de chauffage central, dans un souci d'économie mais aussi de sécurité.



NOS TRAVAUX

Porte conteneur



Le 3 novembre dernier, le service des travaux a fait l'acquisition d'un nouveau camion porte-conteneur et de deux conteneurs, l'un de 50 cm de haut et l'autre de 70 cm.

Cet investissement nous permettra de travailler d'une manière plus efficace, notamment en diminuant des déplacements inutiles pour décharger des déchets issus des travaux réalisés (tontes, terrassements,...). En effet, le conteneur pourra être amené sur place, rempli au fur et à mesure des travaux, et rapatrié en fin de journée au dépôt pour être vidé.

La machine de terrassement peut aussi être transportée en toute sécurité dans un conteneur.

Ce nouveau camion est aussi amené à être utilisé durant la période hivernale pour le déneigement des voiries de l'entité.

Propreté – Matériel – Journée de démonstration : mercredi 17 décembre 2014

Le mercredi 17 décembre, le service travaux proposera, sur la Place L. d'Andrimont, une journée de démonstration durant laquelle vous découvrirez le nouveau matériel acquis par la Ville afin d'améliorer la propreté dans nos rues. Nos ouvriers vous feront part de leur savoir-faire et vous présenteront : le porte conteneur, la balayeuse, le «glouton», la machine à désherber... Une première démonstration, avec présentation des machines, aura lieu sur la placette dans l'avant-midi. Dans le courant de l'après-midi notre équipe propreté nettoiera la place dès après le départ des marchands ambulants. De plus amples informations seront diffusées via des affiches et flyers.



Gestion des cimetières – Formation du personnel

Trois membres du service travaux, Madame Valentine Hardenne ainsi que Messieurs Joseph Poumai et Thierry Lejeune ont suivi le cycle de 3 jours de formation proposé par l'Institut du Patrimoine Wallon relatif à la gestion des cimetières et du patrimoine funéraire. Ils ont ainsi pu se familiariser à la législation en cours, aux problèmes spécifiques à la conservation et à la restauration, aux techniques d'entretien et de nettoyage des tombes. Bravo à eux pour leur réussite et bon travail.



Le risque de pénurie d'électricité est réel cet hiver !

Pénurie, plan de délestage, black-out, coupures d'électricité, sécurité d'approvisionnement... Ces derniers mois, ces mots sont sur toutes les lèvres.

Le site : www.offon.be répond à pas mal de questions telles que :

- « Une pénurie d'électricité, comment est-ce possible ? »
- « Comment me préparer à une coupure de courant ? »
- « Va-t-on couper l'électricité dans ma rue ? »

Vous trouverez www.offon.be des informations qui vous permettront de :

- mieux comprendre pourquoi il pourrait ne pas y avoir suffisamment d'électricité pour répondre à nos besoins cet hiver ;
- vous préparer à une coupure de courant ;
- de découvrir des trucs et astuces pour limiter votre consommation d'électricité...

ENVIRONNEMENT

Vif succès remporté par la première édition de l'opération « Brin de causette ».

L'asbl « Pays de Herve Futur », en collaboration avec la Ville de Limbourg a mis sur pied, le 12 octobre dernier, la première édition de l'opération « Brin de causette » visant à créer un rapprochement entre les riverains et les agriculteurs et permettre ainsi une meilleure compréhension du monde agricole.

Une bonne dizaine d'agriculteurs, issus des quatre coins de notre entité, étaient présents dans l'exploitation de Benoît et Christine Schyns-Grolet à Goé. Ils ont ainsi pu aborder différents aspects du métier d'agriculteur avec le nombreux public qui s'est montré très intéressé par cette profession parfois mal perçue.

Un grand merci aux exploitants agricoles présents pour leur disponibilité ainsi que pour leur implication.

Atelier culinaire d'Intradel « Jeter ? Très peu pour moi ! »

Ce mardi 4 novembre 2014 a eu lieu un atelier culinaire organisé à l'initiative d'Intradel.

Quatorze habitantes se sont rendues à l'école communale de Goé et deux chefs cuisiniers étaient présents afin de leur faire découvrir des recettes permet-



tant d'utiliser les restes : épluchures, restes de repas... En Wallonie, chaque citoyen gaspille 15 à 20 kilos de denrées alimentaires par an. Cela correspond à un budget moyen de 174 euros par famille !

Comment éviter cela ?

- Faites l'inventaire de votre frigo et de vos armoires avant d'aller faire vos courses ;
- Etablissez un menu pour la semaine en tenant compte de ce que vous avez déjà ;
- Examinez les dates de péremption des denrées ;
- Vérifiez que l'emballage de l'aliment n'est pas endommagé et respectez la chaîne du froid ;
- Achetez des quantités adaptées à votre ménage.

Vous non plus, vous ne voulez plus jeter ce que vous avez acheté ?

Surfez sur www.miam-miam.com
ou sur www.quefaireavec.com
des tas d'idées vous y attendent.



La ruche au fil des saisons

Au printemps, les abeilles sortent de la ruche quand la température extérieure atteint 11 à 12 °C.

Elles partent alors à la recherche des premières fleurs écloses afin de commencer à butiner. Elles parcourent ainsi de nombreux kilomètres chaque jour. La reine peut recommencer à pondre des œufs qui donneront de nouvelles générations d'abeilles qui vont remplacer celles de l'hiver. L'apiculteur va effectuer la visite de la ruche, il va vérifier la santé de ses colonies, évaluer l'état du couvain, et s'assurer que ses abeilles ne manquent de rien, qu'elles trouvent suffisamment de nourriture dans la nature. Si ce n'était pas le cas, l'apiculteur subvient aux besoins de ses colonies en leur fournissant du miel ou du sucre.

Dès que les premiers arbres fruitiers sont en fleurs, les abeilles envahissent les vergers et réalisent ainsi leur précieuse mission de pollinisation. L'apiculteur installe les premières hausses sur ses ruches afin de préparer la récolte de miel.

Plus tard, en mai-juin, la ruche s'est bien développée, les abeilles sont nombreuses, parfois plus de 40.000 et les abeilles élèvent les larves de reines. Peu avant leur éclosion, la vieille reine quitte la ruche avec une partie des abeilles et crée une nouvelle colonie : c'est l'essaimage.

Durant l'été, les abeilles travaillent généreusement, elles stockent le miel en grande quantité. L'apiculteur surveille l'activité de ses ruches. Il récolte des miels spécifiques pendant la période de floraison de tel arbre ou telle plante. Pour cela il ajoute de nouvelles hausses si nécessaire. Certaines ruches seront placées au cœur d'immenses vergers afin de les polliniser.

Fin août, les jours raccourcissent et les fleurs sont moins nombreuses, la reine réduit ses pontes et la colonie diminue. Les faux bourdons sont expulsés de la ruche. L'apiculteur fait ses dernières récoltes de miel et vérifie que la colonie reste saine.

En septembre la reine reprend sa ponte pour donner naissance aux abeilles qui traverseront l'hiver. La colonie part à la recherche des dernières fleurs afin de constituer des réserves pour la mauvaise saison. L'apiculteur doit alors s'assurer que ses colonies auront des réserves suffisantes. S'il constate qu'il n'y a pas suffisamment de réserves, il donnera aux abeilles un complément de miel ou de sucre.

L'hiver, les abeilles restent à l'abri dans la ruche et consomment leur réserve de miel. La colonie est réduite et se serre autour de la reine qui a cessé de pondre. La colonie reste très active, les abeilles tournent pour se réchauffer, elles passent du centre de la grappe à l'extérieur, en faisant vibrer les muscles de leurs ailes afin de garder la température intérieure à 12°C.

Si vous aussi vous désirez démarrer une ruche nous vous conseillons de bien vous documenter et de demander l'aide d'un apiculteur aguerri. Des cours sont proposés par l'asbl CARL. www.carl.be.

Le placement d'une ruche doit répondre à des conditions adéquates pour le bien-être des abeilles, il est également soumis à une déclaration de classe 3 qui doit être déposée à la Ville.

Contact : Service environnement – Claudine Polet
087/76.04.04 – claudine.polet@publilink.be

CULTURE

Bibliothèque

Horaire

Mardi :	13h00-18h00
Mercredi :	9h00-12h00 13h00-18h00
Jeudi :	13h00-17h00
Vendredi :	13h00-18h00
Samedi :	9h00-13h00

087/30.61.90



Horaire de fin d'année

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le vendredi 12 décembre.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons les 24 et 31 décembre jusque 16h00 tant à la bibliothèque qu'à la ludothèque.

Durant les fêtes de fin d'année, la bibliothèque et la ludothèque seront fermées les : 25 et 26 décembre 2014 ainsi que les 1 et 2 janvier 2015.

Les nouveautés

Françoise BOURDIN
Harlan COBEN
Patricia CORNWELL
Victoria HISLOP
Donna LEON
Katarina MAZETTI
Ruth RENDELL
Gilbert SINOUE
Nicholas SPARKS
Didier VAN CAUWELAERT

A feu et à sang
Six ans déjà
Traînée de poudre
Le fil des souvenirs
Deux veuves pour un testament
Le viking qui voulait épouser la fille de soir
Bon voisinage
La nuit de Maritzburg
Chemins croisés
Le principe de Pauline



Animations

Animation bébés

Les prochaines animations GRATUITES pour les enfants de 9 mois à 2 ans ½ auront lieu à 10h les samedis 3 janvier, 7 février, 7 mars 2015 ainsi que les mercredis 21 janvier, 18 février, 18 mars 2015. L'animation dure environ une ½ heure, est ponctuée de lectures et de comptines. Elle est suivie d'un emprunt de livres.



Animations pour les enfants de 2 ans ½ à 5 ans

Les prochaines animations GRATUITES pour les enfants de 2 ans ½ à 5 ans auront lieu à 10h30 les samedis 3 janvier, 7 février, 7 mars 2015. Ces séances sont suivies d'un emprunt de livres.



Merci de bien veiller à vous inscrire : au 087/30.61.90 ou bibliotheque.limbourg@skynet.be

Expositions

Du 13 au 31 janvier 2015 nous accueillons l'Exposition «Le Magasin Zinzin» de Frédéric Clément



- Un étrange inventaire d'objets rares et précieux. Entre conte et fantastique, le lecteur entre dans l'univers si particulier du magasin de Frédéric Tic Tic. Là on pourra certainement trouver un cadeau d'anniversaire pour Alys, la petite marchande de merveilleuses merveilles. Exposition ouverte au public durant les heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Pour les grands et les Petits...

à visiter sans modération !



Ludothèque

Éteignez la télévision, coupez le téléphone et rassemblez votre famille pour partager des moments conviviaux et inoubliables autour d'un jeu de table ! Jeux de société, d'esprit, de construction, de stratégie, d'extérieur, des jeux pour TOUS !

Pour animer vos fêtes de fin d'année, voici quelques dernières nouveautés de la Ludothèque : et plusieurs autres jeux à découvrir sur place !



Location d'un mois - Cotisation 6 euros - Caution de 25 euros pour les jeux surdimensionnés location 1 semaine

Rue Maisier, 56a (1^{er} étage) - 4830 Limbourg - ludotheque.limbourg@skynet.be

Visite sur rendez-vous aux heures d'ouverture de la bibliothèque : 087/30.61.92

JEUNESSE

Élections du



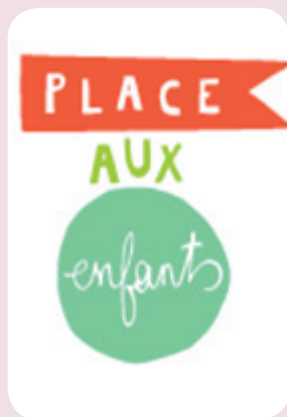
Le samedi 18 octobre, lors de la clôture de la journée « Place aux enfants », ont été dévoilés les noms des nouveaux conseillers enfants élus au sein chaque établissement scolaire.

Ont été élus :

- pour l'école communale de Bilstain : Simon Banfi et Manon Closset
- pour l'école communale de Limbourg : Fanny Axen
- pour l'école libre Sainte-Élisabeth de Goé : Coralie Faniel et Ethan Kneip
- pour l'école libre Notre-Dame de Dolhain : Denis Perée, Aubry Lousberg et Daphné Lousberg
- pour l'école du duc de Marlborough : Maïssa Ouali et Louise Franceschi

Ces 10 nouveaux élus viendront rejoindre les conseillers toujours en place : Arnaud Jacquet, Emilie Laloyaux, Annie Degros, Olivia Volo, Amine Aguaich, Élise Klein, Antoine Huby, Nassim Ouali, Joackim Larbuisson, Emmy Rausin, Grégory Chanteux, Diego Thirion et Cédric Masson.

Bonne rentrée à tous nos jeunes conseillers et bonne route dans la réalisation de nouveaux projets pour notre belle commune !



Une fois de plus, la journée «Place aux Enfants» s'est déroulée à merveille pour les 111 enfants inscrits aux diverses activités.

Un tout grand merci aux hôtes d'un jour pour leur accueil ainsi qu'aux passe-murailles pour leur implication. Merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont aidé à la réussite de cette journée.



STAGES à venir pour les enfants de 2,5 à 12 ans...

Dates à retenir !!!

- Durant les vacances de détente (carnaval), du mardi 17 février au vendredi 20 février 2015, 4 journées d'activités différentes seront proposées pour les enfants de 2.5 à 12 ans. Inscription à la journée possible.
- Durant les vacances de printemps :
 - un premier stage aura lieu du mardi 7 avril au vendredi 10 avril 2015,
 - un second stage aura lieu du lundi 13 avril au vendredi 17 avril 2015,
 - Inscription pour les 4 ou 5 journées uniquement.
 Plus de précisions quant à la nature de ces stages, aux équipes d'animation, aux lieux de stage et aux tranches d'âge concernées, vous parviendront via les écoles fin janvier pour les vacances de détente et début mars pour les vacances de printemps.

Saint-Nicolas est venu... à Limbourg !

Le samedi 22 novembre dernier, pour le plus grand plaisir des enfants, Saint-Nicolas est venu à Limbourg. Au programme de cet après-midi : distribution de friandises par le grand Saint, château gonflable, jeux de la ludothèque, concours de dessin, grimage... le tout entièrement offert. Un grand MERCI à tous ceux qui ont fait en sorte que nos jeunes têtes blondes vivent ce moment magique de leur enfance !



JEUNESSE

Ecole communale de Bilstain

Dans le cadre de leur projet SANTE, les enfants des classes maternelles de l'école de Bilstain se sont rendus chez Monsieur J. Delhez afin d'y découvrir la fabrication du jus de pomme. Quel délice !



Ecole communale de Goé



Ecole communale de Goé

Rue des Ecoles 4
4834 Goé
087 76 23 83

Coucou à tous,

Voici « en vrac » des nouvelles de mon école :

Dans le cadre de notre projet « collations saines », nous avons pu, grâce au magasin de fruits et légumes Duysens, nous rendre dans un verger. Miam ! Quel plaisir de croquer en plein air de bonnes pommes cueillies dans les arbres par nos soins !

Mardi 14/10, la police a proposé une animation sur la sécurité à mes copains de 1^{ère} et 2^e années. Ils ont même pu rouler en moto, la chance ! Un grand merci à Monsieur Van Brackel et à son collègue !

Comme chaque année, mon école a participé à l'activité « Je cours pour ma forme ». Bravo à tous les sportifs et plus particulièrement à mes amis Fany et Youssef qui ont réalisé les meilleurs temps de leur catégorie (4^e et 5^e A.). Bravo aussi à ceux qui ont couru au Jogging de Dolhain sous les couleurs de notre établissement !

Dernier potin pour cette fois-ci : la classe de maternelle a doublé en un an ! Quelle joie ! Quelle ambiance et quel dynamisme ! Merci à tous nos éducateurs qui sont plus motivés que jamais de voir les enfants s'épanouir et évoluer dans un climat d'apprentissage familial et structuré !

C'est sûr, il faut le constater, à l'école communale de Goé, c'est vraiment le pied !

À la prochaine !

Contact : Ecole communale de Goé – Direction :
Ilonka Tipold – 087/76.23.86



TOURISME

LIMBOURG, balade nocturne

A la recherche de la bonne étoile !

Vendredi 19-12-2014 à 19h

Départ Pl. Léon d'Andrimont

Balade nocturne de 6 km

Se munir de bonnes chaussures et de lampes de poche.

Infos et réservations obligatoires :

S.I. Limbourg au 087 33 41 36

Maison du Tourisme au 087 30 79 26

Après la promenade,

dégustation de produits régionaux !

PAF: 3€ p.personne



L'association décline toute responsabilité en cas d'accident.



PERMANENCES À L'ARVÔ - APPEL AUX ÉTUDIANTS

Pour la prochaine saison touristique, le Royal Syndicat d'Initiative, en collaboration avec la Ville de Limbourg, mettra à nouveau en place des permanences à l'Arvô, Place Saint Georges. Celles-ci auront lieu à partir du lundi de

Pâques et ce, jusque fin septembre, les week-ends.

- Si en avril 2015, tu es âgé(e) de 18 ans ou plus ;
- si tu es intéressé (e) par l'histoire de Limbourg ;
- si tu aimes partager tes connaissances ;
- si tu as envie d'accueillir les touristes avec amabilité et courtoisie ;
- si, comme atout, tu parles une ou plusieurs langues étrangères ;

alors, n'hésite pas à rentrer ta candidature pour le lundi 2 février 2015 au plus tard.

Ta candidature sera composée d'un curriculum vitae ainsi que d'une lettre de motivation.

Contact :

Service communication

Isabelle Erkens - 087/76.04.02

isabelle.erkens@publink.be.



La Maison du Tourisme du Pays de Vesdre vous propose...

Un p'tit souvenir du Pays de Vesdre, ça vous tente ?

Miam ! Un cadeau ... gourmand ... pour les fêtes de fin d'année.

La Maison du Tourisme du Pays de Vesdre, couvrant le territoire touristique de Baelen, Dison, Limbourg, Pepinster et Verviers, vient de créer deux tout nouveaux articles touristiques pour sa boutique souvenirs : de superbes tasses (6€) et de jolis magnets (2€)

La MTPV propose également de délicieux paniers gourmands composés de produits préparés par des artisans perpétuant la saveur et le savoir-faire de notre terroir gastronomique.

Vous pourrez composer sur mesure selon vos goûts et nos disponibilités : chocolat, pâtes de fruits, confitures, massepain, confiture de lait, bières spéciales et régionales, apéritifs, jus de fruits frais, fromage de brebis, macarons, spéculoos, gaufres, Baisers de Baelen, le pâté de canard et d'autres surprises. La liste des produits du terroir est disponible sur demande.

Panier à partir de 10€

Plus d'infos : Maison du Tourisme du Pays de Vesdre

Rue Jules Cerexhe, 86 - 4800 Verviers - 087/30.79.26 ou www.paysdevesdre.be

Horaires : du mardi au dimanche de 9h à 17h



SÉCURITÉ

Un exercice militaire à Limbourg... OUI, ça en valait la peine !

Fin octobre, la Ville de Limbourg a accueilli, durant quelques jours, les militaires de l'Information Operations Group (Info Ops Gp) dans le cadre de leur exercice « Eupener Ridge ».

L'objet de l'exercice du 23 octobre dernier était la simulation d'une prise en otages des élèves de l'école communale de Limbourg réalisée dans le respect de la sécurité de chaque enfant ; les militaires veillant, bien entendu, à ce que les enfants ne soient pas confrontés à des actes de violence. Enfin « libérés », les enfants ont été transférés en car vers l'aéroport de Bierset où un C130 les attendait. Ils sont ainsi pris les airs jusqu'à Beauvechain pour revenir à Limbourg en début de soirée. Des Limbourgeois de tout âge ont également pu faire le voyage à bord d'un deuxième C130 affrété pour l'occasion.

Lors du débriefing avec les différents intervenants : militaires, pompiers, policiers, membres du CPAS, les membres du Collège et du personnel communal, il a été souligné, l'accueil particulièrement chaleureux des Limbourgeois et l'intérêt que ceux-ci ont porté aux militaires ! L'efficacité et la bonne application de notre plan général d'urgence et d'intervention communal ont également été mis en exergue par les militaires.

Dans sa lettre de remerciements à la Ville ; le Lieutenant-colonel, Commandant Patrick Vermer, a souligné une nouvelle fois la qualité de l'accueil réservé à son unité ; ce qui a permis un exercice de qualité au scénario quasi réel et ce, dans d'excellentes conditions.

OUI, cet exercice militaire en valait vraiment la peine !

Un grand merci

- aux élèves ainsi qu'aux parents et aux enseignants de l'école communale de Limbourg
- au service d'incendie,
- aux policiers,
- aux intervenants psycho-sociaux,
- ainsi qu'à la population limbourgeoise pour son implication.
- Merci également au personnel du CPAS et de la Ville de Limbourg.

Mots d'enfants

- La journée : **inoubliable,**
- l'évacuation : **impressionnant,**
- le maquillage : **amusant,**
- le trajet en avion : **génial, incroyable !**

Film

Retrouvez le film de la journée sur la page d'accueil de notre site : www.ville-limbourg.be



Conseillère en prévention

En séance du Collège communal du 6 octobre dernier, Madame Fabienne Marchal, employée communale, a été désignée en qualité de conseillère en prévention interne, à mi-temps. Elle a pour missions d'assister le Collège dans l'application des règles en matière de prévention, de protection et du bien-être au travail pour l'ensemble du personnel communal, d'identifier des dangers, de donner un avis sur les résultats de l'analyse des risques et proposer des mesures. Elle est également en charge de la mise en oeuvre et de l'adaptation du plan global de prévention et du plan annuel d'action.

Vous avez appelé une ambulance via le 112. Pourquoi êtes-vous transféré vers l'hôpital d'Eupen ?

L'aide médicale d'urgence est régie par la loi du 8 juillet 1964. A cette époque, la loi s'appliquait uniquement aux lieux publics.

Actuellement, cette loi est appliquée aux lieux publics (voiries...) mais aussi aux lieux privés (maisons, homes...)

Cette loi énumère notamment les moyens qui vont intervenir dans le cadre d'une aide médicale d'urgence. Ces moyens sont :

1. le préposé du centre 112, qui est le premier maillon du système ;
2. les ambulances publiques ou les ambulanciers privés qui ont signé une convention de collaboration avec le SPF Santé Publique ;
3. les SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation) ;
4. les hôpitaux qui disposent d'une fonction Soins Urgents Spécialisés (service d'urgence).

Il est à noter que le préposé du centre 112 a un pouvoir de réquisition sur les moyens de l'Aide Médicale Urgente. Il est également important de souligner que lorsque vous contactez le 112 pour une urgence, vous perdez votre liberté de choix. C'est-à-dire qu'il ne vous est pas possible de choisir ni l'ambulance, ni le SMUR, ni l'hôpital de destination.

Le préposé se doit de garantir une intervention la plus rapide possible et un transfert vers l'hôpital le plus proche.

Des dérogations sont prévues par la loi en cas d'urgence collective et/ou en raison de la nécessité de disposer de moyens diagnostiques ou thérapeutiques spécifiques (par exemple : le Centre des brûlés en cas de brûlures importantes).

En dehors des quelques exceptions prévues par la loi, le préposé du Centre de Secours 112 doit appliquer la règle de l'hôpital le plus proche : c'est la raison pour laquelle sur les 8 premiers mois de l'année 2014, 59% des Limbourgeois transportés l'ont été vers l'hôpital d'Eupen, 29% vers le Centre Hospitalier de Verviers et 9% vers la Clinique Ste Elisabeth à Heusy.

L'appel au 112 vous garantit des soins appropriés mais ne vous permet pas de choisir votre hôpital de destination.

Enfin, il faut savoir, qu'en plus d'un forfait couvrant les 10 premiers kilomètres, le coût du transport en ambulance est calculé en fonction des kilomètres parcourus depuis le point de départ de l'ambulance jusqu'à son retour à ce point de départ.

Garde de médecine générale

Dans l'édition précédente de votre bulletin communal, l'asbl Association des Généralistes de l'Est Francophone vous informait de la grande réforme de la garde de médecine générale les week-ends et jours fériés. Avec la mise en place du nouveau gouvernement, cette réforme devrait finalement être mise en place dans le courant du premier trimestre 2015. De plus amples informations vous seront communiquées en temps voulu.

Un tout nouveau règlement général de police (RGP) harmonisé à nos 8 communes

Qu'est-ce que le RGP ?



La Nouvelle Loi Communale stipule qu'il incombe au pouvoir communal de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité publique. Ces obligations sont régies par une ordonnance communément appelée Règlement général de Police.

Un règlement général de police harmonisé à nos 8 communes a été voté courant 2014. Vous pouvez le consulter sur le site Internet de la zone de police rubrique « Questions » ou via votre administration communale.

L'application de ce nouveau règlement général de police fait partie des priorités de la zone de police... à bon entendre... ☺



Site Internet et page Facebook

La zone de police a complètement remanié son site Internet. Vous y trouverez une foule d'informations encore plus facilement !

Rendez-vous sur
www.police-paysdeherve.be

Et n'oubliez pas de nous rejoindre sur Facebook !
www.facebook.com/policepaysdeherve

Objectifs stratégiques 2014/2017

Le plan zonal de sécurité 2014/2017 fait état de 4 phénomènes prioritaires :

1. La lutte contre les vols dans les habitations (y compris les tentatives)
2. La lutte contre l'insécurité routière et plus spécialement la lutte contre les accidents de la route avec lésions corporelles sur les axes accidentogènes de la zone de police
3. La lutte contre les incivilités et les infractions à l'environnement (notamment via l'application du nouveau règlement général de police)
4. La lutte contre les stupéfiants via une meilleure détection des plantations de cannabis

Et de deux attentions particulières :

1. La traite des êtres humains au niveau exploitation économique
2. La fraude sociale avec les domiciles fictifs

En adoptant ses objectifs stratégiques, la zone de police s'engage à lutter de manière active contre les phénomènes précités via des opérations spéciales et d'envergure, la formation, l'adoption de nouvelles méthodes de prévention, notamment.

Le partenariat local de prévention PLP

Une piste pour améliorer la sécurité dans votre quartier...

Mettre en place un « Partenariat Local de Prévention » !

La zone de police du Pays de Herve en dénombre déjà 3 à Olne « Riessonsart », Battice et Baelen...

Conscient que pour améliorer le sentiment de sécurité dans les quartiers, il faut tendre vers une plus grande efficacité dans la communication entre les citoyens et la police locale, le SPF Intérieur a édité une circulaire qui encourage la création d'un partenariat constructif avec la police : « le Partenariat Local de Prévention » (« PLP »).

En pratique, si dans un ou plusieurs quartiers voisins, vous êtes plusieurs citoyens à être sensibles à la sécurité et au maintien d'un environnement agréable, il est important de ne pas « disperser » son énergie, chacun de son côté. Etablissez une liste des personnes intéressées pour constituer un « PLP ». Contactez ensuite le service prévention de votre police locale ainsi que votre Bourgmestre qui vous aideront à la mise en place du « PLP ».

Un coordinateur sera désigné et sera l'intermédiaire entre la police locale et les citoyens membres.

Au sein de la police, un « fonctionnaire mandaté par le Chef de Zone » sera désigné en tant qu'interlocuteur du coordinateur.

Toute information « non-urgente » devra parvenir à la police via le canal prévu. A l'inverse, par le canal du « PLP », la police pourra vous transmettre diverses informations de prévention, dans le respect du secret professionnel.

- Un « PLP » n'est pas une « garde civile qui mène des patrouilles » !
- Un « PLP » n'est pas une centrale 101 ! Tous les cas urgents doivent toujours être communiqués au 101 !

Ensemble, grâce à la vigilance des citoyens et au partenariat, nous travaillons à décourager les voleurs d'agir chez nous !



AFFAIRES SOCIALES

ÉTÉ SOLIDAIRE 2015, je suis partenaire...

APPEL À PROJETS !

Le projet « Été Solidaire », proposé et subventionné par l'administration communale de Limbourg et la Région Wallonne, avec la collaboration du Plan de cohésion sociale et le C.P.A.S., permet à 10 jeunes étudiants, âgés de 15 à 21 ans, de participer à un projet citoyen.

Pour cette 6^{ème} édition, la Ville de Limbourg propose à toutes associations, groupements, comités et citoyens, de soutenir des initiatives à petite échelle. Elle soutiendra un (voire plusieurs) projet(s) enthousiaste(s) qui stimulera (ont) la solidarité, présentera (ont) une plus-value pour la collectivité : aspect social, esthétique, culturel, valorisation du patrimoine, aide aux personnes, etc.

Vous avez un projet citoyen à nous soumettre pour cette édition 2015 ?

Le formulaire d'appel à projets est, dès aujourd'hui, disponible au service du Plan de cohésion sociale et doit nous parvenir au plus tard pour le 2 février 2015 avant minuit.

Dans le courant du mois de mars 2015, un jury procédera à la sélection du (des) projet(s).

Contact : Educateur - Dominique Ernst

087/76.04.25 - 0471/10.06.43,
dominique.ernst@publink.be.



Exemple de projet : Été solidaire 2014



Vous employez une femme de ménage, un jardinier ou une autre personne ?

Si vous employez une femme de ménage, un jardinier ou une autre personne, il est important que vous la ou le déclariez à l'Office national de sécurité sociale et que vous l'assuriez contre les accidents du travail. Si vous ne le faites pas, vous vous exposez à une ou plusieurs amendes.

Concrètement, vous devez :

- vous identifier en tant qu'employeur auprès de l'Office national de sécurité sociale ;
- déclarer le personnel que vous employez via l'application Dimona sur le portail de la sécurité sociale ;
- payer les cotisations sociales requises ;
- assurer votre personnel contre les accidents du travail auprès d'une entreprise d'assurances agréée.

Pour plus d'informations : www.faofat.fgov.be/A/propos/FAT/Publications/Folders/

« Personnel de maison : qu'est-ce qui change et pour quoi ? Ou : www.socialsecurity.be – ou centre de contact de la sécurité sociale – 02/511.51.51 de 7h à 20h tous les jours ouvrables.

Réforme du chômage

Le 1^{er} janvier 2015, plusieurs chômeurs en allocations d'attente vont être exclus du chômage, non pas parce qu'ils n'ont pas cherché du travail ou parce qu'ils en ont refusé mais parce que sur les trois dernières années, ils n'ont pas rempli les conditions suffisantes pour obtenir des allocations classiques sur base du travail et pas des études.

Certains parmi eux vont introduire une demande de revenu d'intégration sociale.

Il est important de pouvoir expliquer aux citoyens limbourgeois l'importante différence entre des allocations de chômage et le revenu d'intégration sociale.

Les allocations de chômage sont un droit de sécurité sociale, comme les pensions et les soins de santé. Tous les travailleurs de notre pays cotisent à la sécurité sociale. Tous ces droits-là relèvent donc de la solidarité fédérale entre tous les travailleurs de Belgique.

Le revenu d'intégration sociale n'est par contre pas un droit de sécurité sociale. C'est un droit résiduaire payé par l'impôt communal et subsidié à 55 % par l'Etat fédéral.

Cela signifie qu'au contraire des droits de sécurité sociale, les CPAS doivent tenir compte des autres revenus pour l'obtention du RIS, y compris ceux des autres membres du ménage. La très grande majorité des cohabitants vont se retrouver sans revenus. Ce sera notamment le cas des couples, mariés ou pas, puisque les CPAS ont l'obligation de tenir compte de la personne avec qui il forme un ménage de fait.

Mais les CPAS peuvent aussi tenir compte, après une enquête sociale des revenus des parents qui vivent avec leurs enfants dans l'octroi du RIS.

Cette réforme du chômage aura donc un impact sur les finances de notre CPAS mais aussi sur le pouvoir d'achat de nombreuses familles limbourgeoises.

VENDREDI 13 MARS 2015 à 20H00 en la salle des Sins Façons à Hèvremont

Une organisation du Plan de Cohésion sociale de la Ville de Limbourg et du comité des jeunes de Dolhain

LA CIE DU PLAT Ô PRÉSENTE

ET LE GAGNANT EST...

DE BEATRICE HERSCHTRITT

MISE EN SCÈNE ROSE BORN

DISTRIBUTION :

Nicolas BENOIT David BORN Augustin CASTELA Miguel CASTELA	Gina COUARD Maria DE SEIXAS Anthony DOMOQUE J-C DOMINIQUE	Anne JACQUET Charlène LEROY Maria-Pia RAPALLO Georges TOURNAY
--	--	--

E.R. Rose Born - Ne pas jouer sur la voie publique





WHIST CLUB DOLHAINTOIS

**Tous les VENDREDI à 19H30
au KURSAAL de DOLHAIN
(dans la salle du 1^{er} étage)**

**BIENVENUE A TOUTES ET A TOUS,
& MEME AUX DEBUTANTS !!!**

INFOS :
087/46.00.94
0493/07.52.66
0493/54.95.54





LE NET-VOLLEY, ce beau sport qui s'adresse aux séniors désireux de garder la forme.

Vous êtes un sénior dynamique, vous aimez le contact humain, la compétition, la convivialité, vous avez l'esprit d'équipe ? Venez jouer au net-volley.

Ce sport, dérivé du volley-ball, s'adresse tant aux messieurs qu'aux dames ; la seule condition : être âgé d'au moins 55 ans pour les messieurs et d'au moins 50 ans pour les dames.

Notre association sportive, l'ASBL LES DUCS, est inscrite au championnat organisé en province de Liège par l'ASBL NET-VOLLEY SENIORS. Elle compte actuellement une cinquantaine de membres répartis entre six équipes.

Vous êtes bienvenus aux entraînements qui se déroulent au Centre Sportif de Dolhain-Limbourg, rue Pireux 24, les lundis 14H00 à 17H00 et les jeudis de 15H00 à 17H00 et de 20H00 à 22H00.

Outre ces entraînements, vous pourrez participer à des rencontres officielles de championnat ou de coupe. Le tout dans bonne humeur et la camaraderie.

 **Ligue Belge de la Sclérose en Plaques**
Communauté Française ASBL

Merci à tous ceux qui ont, par leurs achats, aidé à financer la recherche pour soigner toujours mieux les malades atteints de la sclérose en plaques. Cette année, deux de nos super vendeurs Mme Lilo Blancart et M. Paul Couchard ont décidé de céder leur place.

UN GRAND MERCI à eux.

Nous espérons que des plus jeunes reprendront le flambeau afin de renforcer l'équipe de vendeurs en vue de 2015. Merci également à tous les vendeurs.

Au nom de la sclérose en plaque : Gisèle Magermans et Maria Levaux



Marché de Noël DOLHAIN

Place Jéon d'Andrimont

Le 19/12 dès 19h
Le 20/12 et 21/12 dès 11h

BAR MARCHE D'ARTISANS
FEU D'ARTIFICE RESTAURATION
MAQUILLAGE D'ENFANTS
VISITE DU PERE NOEL

infos et horaire
www.lesrequins.net

Entrée Gratuite



Traditionnelle

Journée de Noël

Dimanche 21 décembre



Cette journée de Noël sera, une fois de plus, l'occasion de se réunir dans une ambiance ultra conviviale alliant plaisir des grands et des petits.

Entre 12h et 15h, venez déguster l'incontournable et savoureuse tartiflette savoyarde. Genépi, vin chaud et café ardennais en vente au bar.

15h, arrivée du Père Noël sur la place, accompagné des Fanfares Réunies de Dolhain-Limbourg
Distribution de friandises aux enfants sages.

L'animation musicale continuera bien entendu dans la soirée afin de clôturer cette journée avec convivialité...

Nous espérons vous voir nombreux et même très nombreux sur notre place St Georges (sous chapiteau chauffé) afin de fêter un Noël qui comme chaque année s'annonce d'ores et déjà mémorable.

Cette année, pas besoin de réservation pour la tartiflette. Elle sera vendue au prix de 6€ la portion.



NOS JOIES NOS PEINES

LES NAISSANCES

04.08.2014	ABDERRAHIM Naïl
14.08.2014	DORTU Jules
18.08.2014	LONNEUX Eliza
18.08.2014	TERUEL DIAZ Benjamin
19.08.2014	VAESSEN Lucile
09.09.2014	RUESS Lya
11.09.2014	ISTAS Charless

15.09.2014	BECKERS Siméo
05.10.2014	AUDRIT Maxence
09.10.2014	NULLENS Nina
09.10.2014	FRANSSEN Loé
14.10.2014	DRIESEN Diego
19.10.2014	MAGIS Maxence

LES MARIAGES

02.08.2014	REDJEPI Zekir et MEMED Sabrija
02.08.2014	LESAGE Jean-Louis et PETRE Nathalie
09.08.2014	GENERET Olivier et DEDERICK Virginie
09.08.2014	DUPUIS Olivier et TRAN Thi Phuong Trang
06.09.2014	BONHOMME Sébastien et VERVLOESEM Anastasia
13.09.2014	HACCOUR Arnaud et COLLINS Carole
17.10.2014	HUPPERETZ Patrick et MANSET Ingrid
18.10.2014	JERUSALEM Luc et KRIESCHER Véronique
25.10.2014	PIQUEL Daniel et DIEDEREN Aline

LES DÉCÈS

12.08.2014	FILANSIF René né à Limbourg le 17.01.1943, décédé à Verviers, veuf de Weckmans Josiane
15.08.2014	MORNARD Jean-François né à Verviers le 21.01.1973, décédé à Limbourg, célibataire
27.08.2014	STEMBERT José né à Verviers le 23.08.1957, décédé à Limbourg, célibataire
01.09.2014	DELHAUSSE Claire née à Verviers le 10.07.1933 décédée à Limbourg, veuve de Brandemberg Armand
06.09.2014	KINET Maria née à Zichen-Zussen-Bolder le 21.07.1918 décédée à Limbourg, veuve de Matagne Raymond
07.09.2014	NYSSSEN Laurent né à Limbourg le 21.10.1921, décédé à Verviers, célibataire
12.08.2014	FILANSIF René né à Limbourg le 17.01.1943, décédé à Verviers, veuf de Weckmans Josiane
15.08.2014	MORNARD Jean-François né à Verviers le 21.01.1973, décédé à Limbourg, célibataire

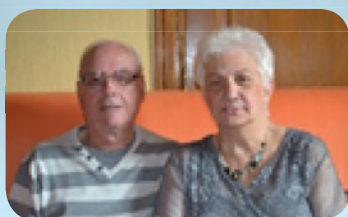
27.08.2014	STEMBERT José né à Verviers le 23.08.1957, décédé à Limbourg, célibataire
01.09.2014	DELHAUSSE Claire née à Verviers le 10.07.1933 décédée à Limbourg, veuve de Brandemberg Armand
06.09.2014	KINET Maria née à Zichen-Zussen-Bolder le 21.07.1918 décédée à Limbourg, veuve de Matagne Raymond
07.09.2014	NYSSSEN Laurent né à Limbourg le 21.10.1921, décédé à Verviers, célibataire
15.09.2014	PLUYMAEKERS Joseph né à Fouron-St-Martin le 11.08.1928 décédé à Limbourg, divorcé de Franssen Clara
15.09.2014	PETITJEAN Charles né à Liège le 29.08.1929 décédé à Limbourg, divorcé de Thonnard Renée
16.09.2014	RADERMECKER Jean-Paul né à Verviers le 22.06.1951, décédé à Welkenraedt, époux de Tombu Christiane
27.09.2014	GREGOIRE Elisabeth née à Verviers le 09.01.1918, décédée à Limbourg, veuve de Piqueray René
03.10.2014	REMY Robert né à Spa le 09.08.1936, décédé à Limbourg, époux de Hans Marie-Jeanne
03.10.2014	REUFF Marie née à Verviers le 19.08.1928 décédée à Limbourg, veuve de Horst Richard
09.10.2014	GABRIEL Fernand né à Verviers le 10.05.1932 décédé à Limbourg, veuf de Depouille Suzanne
11.10.2014	VANDEBERG Jeanne née à Baelen le 22.02.1931 décédée à Limbourg, épouse de Beckers Lucien
12.10.2014	BETTONVILLE Marie née à Teuven le 25.05.1921 décédée à Limbourg, veuve de Dejardin Roger
14.10.2014	STEYNS Henriette née à Montzen le 30.09.1918 décédée à Limbourg, veuve de Julémont François

NOS JOIES ERRATUM

M. et Mme Hercot-Piron ont fêté leurs noces de brillant, 65 ans de mariage, et non leurs noces de diamant comme indiqué dans l'édition précédente. Toutes nos excuses.

NOCES D'OR

M. et Mme
Dejardin-Talmas



90 ANS

Mme
Marie Fourir



NOS AÎNÉS QUE NOUS FÊTERONS EN 2015

Nos nonagénaires

M. Gilbert Wertz, né à Limbourg, le 18-02-1925

M. François Esser, né à Bilstain, le 21-03-1925

M. Hubert Coheur, né à Ans, le 7-04-1925

Mme Yvonne Hanquet, née à Limbourg, le 23-04-1925

Mme Marie Foges, née à Mont (Lux), le 19-05-1925

M. Albert Van Audenhove, né à Munkzwalm, le 2-06-1925

Mme Irène Géromboux, née à Charneux, le 14-06-1925

Mme Hélène Magis, née à Stembert, le 23-07-1925

Mme Juliette Briscot, née à Sart-lez-Spa, le 20-08-1925

Mme Renée Dujardin, née à Saint-Nicolas, le 30-08-1925

Mme Anne Colpin, née à Châtelet, le 9-10-1925

M. Yves Vaessen domicilié, né à Limbourg, le 25-12-1925

Mme Jeanne Voos, née à Wegnez, le 21-02-1925

M. Louis Ernst, né à Verviers, le 5-04-1925

M. Lucien Tafniez, né à Welkenraedt, le 16-04-1925

M. Gilbert Dumoulin, né à Goé, le 7-05-1925

Mme Madeleine Closset, née à Verviers, le 28-05-1925

M. René Cloes, né à Limbourg, le 5-06-1925

Mme Marguerite Hick, née à Montzen, le 19-06-1925

Mme Mariette Hick, née à Bilstain, le 1-08-1925

Mme Renée Brisy, née à Chaudfontaine, le 22-08-1925

Mme Joséphine Pelzer, née à Limbourg, le 12-09-1925

Mme Jeanne Vecray, née à Limbourg, le 18-10-1925

Noces de platine (70 ans de mariage) : M. et Mme Jules Delmelle-Freyman, mariés à Wegnez, le 3-11-1945.

Noces de brillant (65 ans de mariage) : M. et Mme Lucien Tafniez-Hansen, mariés à Baelen, le 23-12-1950.

Noces de diamant (60 ans de mariage) : M. et Mme Jean Brisbois-Dohogne, mariés à Goé, le 26-03-1955.

M. et Mme Jean Darchambeau-Loop, mariés à Limbourg, le 14-05-1955.

M. et Me Jacques Nyssen-Gantoy, mariés à Verviers, le 16-07-1955.

Noces d'or (50 ans de mariage)

M. et Mme Gerardo Arredondas Valle-Rodera Valle, mariés à Verviers, le 23-01-1965.

M. et Mme Jacques Job-Levaux, mariés à Pepinster, le 25-05-1965.

M. et Mme Gérard Bourgard-Schmidt, mariés à Limbourg, le 15-06-1965.

M. et Mme Jean Rutten-de Grand Ry, mariés à Limbourg, le 26-06-1965

M. et Madame Robert Vandermeulen-Claes, mariés à Montzen, le 3-07-1965.

M. et Mme Georges Darimont-Lempereur, mariés à Baelen, le 3-07-1965.

M. et Mme Alfred Bonfond-Dandrifosse, mariés à Goé, le 10-07-1965.

M. et Mme Jean Hardy-Beaufort, mariés à Limbourg, le 17-07-1965.

M. et Mme Jacques Servais-Gaspar, mariés à Francorchamps, le 17-07-1965.

M. et Mme Georges Jerusalem-Lauer, mariés à Eupen, le 10-09-1965.

M. et Mme Michel Keutgen-Ahn-Heim, mariés à Limbourg, le 11-09-1965.

M. et me Marcel Lahaye-Louis, mariés à Limbourg, le 27-09-1965.

M. et Mme Paul Dechamps-Vanescotte, mariés à Membach, le 6-11-1965.

M. et Mme Henri Janssen-Collard Bovy, mariés à Limbourg, le 16-12-1965.

M. et Mme Jean-Claude Capart-Host, mariés à Tournai, le 17-12-1965.

« LIMBOURG, MA PLACE ! »

La Place Saint-Georges est un lieu chargé d'histoire mais elle est surtout un rare témoin d'une technique et d'un agencement de matériaux particuliers. Nous souhaitons donc sauver ce patrimoine majeur de Wallonie et rendre le site plus accessible aux piétons. En effet, le temps, le charroi ou encore divers travaux ont fortement endommagé cette place qui présente aujourd'hui une surface très altérée.

Le coût engendré par la réfection du pavage ne peut être supporté par notre commune et aucun subside ne pourrait couvrir ces frais. Pourtant il est essentiel d'intervenir!

Dès lors nous avons introduit un dossier de candidature auprès de la Fondation Roi Baudouin pour l'ouverture d'un compte de projet. Ce dernier nous aidera à récolter les moyens financiers nécessaires et gèrera les versements sur le compte, garantissant aux donateurs que leur contribution sera utilisée à bon escient. Le compte à projet de la Fondation Roi Baudouin nous offrira par ailleurs une large visibilité.

Concrètement, la place sera subdivisée en parcelle d'1 m² que toute personne ou société pourra «sponsoriser» pour financer la restauration. Chaque donateur qui aura accordé son soutien verra une pierre géolocalisée avec son nom gravé placée sur sa parcelle.



Session carnaval 2015

22/11/14	Bal des ex-princes	06/02/15	Soirée des Brankis
06/12/14	Ambiance Mill'Dju	07/02/15	Soirée des Yodolos
17/01/15	Enterrement du prince	11/02/15	Cortège des enfants
24/01/15	Intronisation	12/02/15	Jeudi des femmes
31/01/15	Soirée du Volley	15/02/15	Bal du carnaval
		22/02/15	Carnapéro



Vendredi 22/05

Soirée bal
La Bande à Lolo

Samedi 23/05

Hugo

Cédric Gervy

Michel Sardou
by M.Curvers

It's Radio

Phil Collins
by Phil Easy Lover (All)

Dimanche 24/05

Depeche Mode
by Sneakers (It)

Jacques Stotzem

Queen
by Queen Kings (All)



JEAN-LUC FONCK RACONTE SES RÊVES

30/01
2015



Le spectacle événement de cette saison est du 100% belge puisqu'il est orchestré par le célèbre chanteur du groupe Sttella, Jean-Luc Fonck. Ce show délirant et drôle est basé sur les chroniques débridées que Jean-Luc Fonck raconte à la radio toutes les semaines depuis deux ans. Quand il livre ses rêves imaginaires avec une imagination débordante.

Entre le stand up, le one man show et la performance, ce spectacle n'est décidément pas un concert de Sttella. Cependant, Jean-Luc Fonck n'y est pas seul pour autant... L'artiste est virtuellement entouré de gens célèbres. En « special guest » vous découvrirez notamment Josiane Tabasco et Airwick Cantona mais également beaucoup d'autres. Ils vous attendront aux détours des aventures nocturnes de l'artiste. Amateur de jeux de mots, de bonne humeur et d'humour, Jean-Luc Fonck est égal à lui-même et poussera la chansonnette.

PREVENTES 9€ - GUICHET 11€

Points de vente :
Librairies Dethier & L'Yves de poche à Dolhain
ou via www.resevents.be

www.lekursaal.be / www.resevents.be



MARTIN CHARLIER (KIKI L'INNOCENT)

27/02
2015



Fin 2013 Martin Charlier crée le buzz ! Il incarne Kiki dans "Le Cactus dans le Water-zoo!" de Jérôme de Warzee à 8 h 20 sur Vivacité. Plus de 100.000 vues en moins d'une semaine et d'autres suivront pour atteindre aujourd'hui plus de 260.000 Vues !!! Au nouvel-an Martin publie sur son mur : "Kiki ne fait rien ce soir, invitez le...". Il recevra des centaines de demandes et improvisera une tournée qui se terminera en apothéose dans une soirée où l'attendent des supporters déchainés.

Un nouveau personnage est né ! Mais Martin a bien d'autres cordes à son arc. Avec plus de dix passages dans le meilleur de l'humour, des séquences remarquées dans "On ne demande qu'à en rire" et dans "Les enfants de choeur", il sait conquérir le public.

Il est également l'organisateur de festival Caval Rire de Herve.

Martin vous propose sur scène, dès maintenant, un spectacle "Morceaux choisis" qui reprend ses meilleurs sketches.

A partir de septembre 2014, alors que Kiki sera apparu de nombreuses fois à la télé pendant la coupe du monde, Martin reviendra sur scène avec un nouveau spectacle "Kiki On Stage".

PREVENTES 8€
GUICHET 10€

Points de vente :
Librairies Dethier & L'Yves de poche à Dolhain
ou via www.resevents.be

www.lekursaal.be / www.resevents.be